

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE BAR-LE-DUC

SEBL



## ZAC DE LA GRANDE TERRE - 2ème tranche

Dossier de réalisation de ZAC  
Mode de réalisation choisi



Jérôme ESPARGILIERE  
URBANISME - PAYSAGE - ENVIRONNEMENT

*IDP Consult*  
Bureau d'études



20 novembre 2005

**MODE DE REALISATION CHOISI**

Le mode de réalisation choisi pour la 2<sup>ème</sup> tranche de la ZAC de la Grande-Terre au titre de l'article R 311-6 par la Communauté de commune de Bar-le-Duc est :

La régie directe  
confiée à la SEBL  
(Société d'Équipement du Bassin Lorrain)

20 Novembre 2005